

# Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2016/0190(CNS) Procédure terminée
compétence, reconnaissance et exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale; enlèvement international d'enfants. Refonte	
Abrogation Règlement (EC) No 2201/2003 <a href="#">2000/0818(CNS)</a> Abrogation Règlement (EC) No 2201/2003 <a href="#">2002/0110(CNS)</a>	
Sujet 4.10.02 Politique et droit de la famille, congé parental 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants 7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale	

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0190(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation Règlement (EC) No 2201/2003 <a href="#">2000/0818(CNS)</a> Abrogation Règlement (EC) No 2201/2003 <a href="#">2002/0110(CNS)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 081-p3
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/8/15284; JURI/8/06998